

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 04 DECEMBRE 2024

Etaients présents : A. ALET, N. ANDURAND-LE-GUEN, C. AUGUSTIN, JM. BESSIERE, JL CAVALIER, H. COLOMBIES, V. COUDERC, M. CRAYSSAC, JC. DELERIS, F. GARRIC, C. LACOMBE, P. MARTY, JE. LE MEIGNEN, D. MARRE, C. MURATET, J. RICARD, B. RIGAL, V. ROBERT, C. FABRE, J. EVANNO
Excusés ayant donné pouvoir : P. ALAUZET, C. MERIOT, M. COMBETTES, F. COSTES, P. FRAYSSE
Absents : A. ALET, R. BASTIDE

Quorum : 14

LEGALEMENT CONVOQUES le 27.11.2024

Le Président ouvre la séance à 18h00 et il remercie l'ensemble des membres présents.

Il est procédé à l'unanimité à la nomination du secrétaire de séance : Véronique ROBERT

Ordre du jour :

Économie

1/ Cession Logettes Foirail de La Salvetat Peyralès

RETRANSCRIPTIONS DES ECHANGES

Monsieur Le Meignen : Cela fait longtemps qu'on cherche à les vendre, la mairie a besoin de récupérer les lieux, l'offre semble sérieuse.

La parole est donnée à l'assemblée.

Vivian : Aujourd'hui on a des chances d'aller au bout il faut qu'on en profite.

Christian : Si les poteaux sont enlevés, le sol sera Point technique important.

Paul : les acquéreurs vont creuser, c'est leur proposition. Il faut la discuter. Si il y a une autre proposition il faut la faire. On les a vus avec David. Vente de la com de com, c'est le conseil com qui décide. On a un acheteur qui ne veut pas les couper mais les enlever, soit on l'accepte, soit on refuse.

Alain : on a d'autres propositions ?

Paul est interpellé pour savoir ce qu'il en pense

Paul : depuis 2019 on a perdu beaucoup d'argent sur le sol, plus de 100000 euros. Aujourd'hui je valide la proposition.

Jean Eudes : 20000 euros proposés, il reste 20000 euros d'emprunts, l'opération à l'origine a couté 300000 euros. On a remboursé 180000 euros d'emprunt sur 200000.

Paul est interpellé sur un éventuel projet de la mairie.

Paul : commençons par vider les lieux.

Un projet DETR a été déposé pour refaire le sol, fermer le pignon et arranger les toilettes. Il a été refusé

Il faudra peut-être laisser un peu de temps aux jeunes qui se sont engagés car ils ne savent pas vraiment à quoi s'attendre. On a dit janvier, ce sera peut-être février.

Quant au projet de la mairie : dans un premier temps c'était la gendarmerie, mais aussi un tennis, une salle de spectacle. Laissons-nous le temps d'y réfléchir. Il faut qu'on puisse s'en servir pendant deux ans avant un projet définitif.

On n'a rien demandé au Conseil Départemental puisque la DETR a été refusée donc on attend d'avoir un projet qui soit financé, pour que ça coute moins cher à tout le monde.

Monsieur le Président : aujourd'hui on vend ou on vend pas et à ces gens-là ou pas

D'autres avis ?

Personne ne prend la parole donc on vend les logettes après vote.

Délibération N°1 : CESSION LOGETTES

Vu la délibération N°20202701/01 du conseil communautaire du 20 janvier 2020 portant sur la désaffectation et déclassement des logettes au foirail de La Salvetat Peyralès.

Considérant la fin du marché aux veaux au foirail de La Salvetat Peyralès à compter de septembre 2019 et la non utilisation de ces équipements,

Considérant la volonté de la commune de La Salvetat Peyralès de porter un nouvel équipement sur cet emplacement.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'un acquéreur potentiel a été identifié aux noms du GAEC de la Rhode Basse, représenté par Mr OLIE Jérémie et SAS FERME DE LA PLANHE, représenté par M.FOULQUIER Laurent et que la collectivité peut donc procéder à sa vente pour un montant proposé de 20 000 € net.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Acte la cession des logettes au tarif de 20 000 € net .
- Précise que l'acquéreur est responsable de l'enlèvement de cet équipement.
- Mandate, Monsieur le Président, pour la signature de la convention de cession jointe à la présente délibération.

Il conviendra ensuite de procéder aux opérations de sortie de l'inventaire de ce bien et de traiter la vente dans le cadre budgétaire 2024.

Membres en exercice : 27
Membres présents : 20
Vote pour : 17+4 pouvoir
Vote contre: 3 + 1 pouvoir
Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président : Réserver la date du 4 mars après-midi pour une visite de la nouvelle préfète sur le territoire.

Le projectionniste démissionne, on cherche à le remplacer, recrutement lancé jusqu'au 17 décembre. Déjà 2 candidatures. 32 heures adaptables si cela représente des freins.

Paul : La mairie de La Salvetat doit justifier une facturation de 1000 euros auprès du service environnement. Les élus trouvent que c'est un peu anormal. De plus 2000 euros dépassés en voirie et ils ont déjà facturé l'entretien. Doivent ils enlever 2000 euros d'entretien ?

Monsieur le Président : Voir avec Corinne à son retour

Monsieur le Président : Carrière des Carmes à La Capelle Bleys, il était question d'emprunter à hauteur de 70% et de financer les 30% restants sur fonds propres. Les italiens ont changé d'avis. Ils ont fait une levée de fonds importante sur le marché à 1,2%. Ils ont donc décidé d'affecter ces fonds à leurs investissements dont le projet de la Capelle. Ils n'emprunteront donc pas et nous demandent de faire pareil.

Pour la com de com il n'est pas possible ni raisonnable de mettre 700000 euros dans cette affaire. On en est là. Rien n'a été conclu définitivement. Selon le Président, on se dirige vers notre retrait de l'opération. Si la mairie signe les autorisations ils pourront continuer mais rien n'a été reçu pour l'instant.

Alain Bessac : projet poursuivi car ils ont fait faire une étude d'impact. Ils semblent cependant déterminés. Il ne semble pas valoir le coup que nous investissions là-dedans. Il y aura des retombées économiques (taxes, ...) mais c'est tout.

Monsieur le Président : volte-face assez désagréable, c'est un peu décevant mais il faut garder le moral dans ces temps un peu troublés.

Alain : je prépare l'ordre du jour de mon prochain conseil. A-t-on des choses à délibérer concernant le zonage et les surfaces par commune.

Monsieur le Président : on a zoné, on a établi les surfaces, sur Rieupeyroux on a fait quelques ajustements mais pas plus.

Vivian : finalisation des OAP en commune à partir de janvier

Monsieur le Président : avec les hésitations gouvernementales, on a un peu plus de marges en ha, c'est le moment.

Paul : un complément : le foirail avait été déjà vendu 20000 euros dans les mêmes conditions de travaux (arrachages) à Jalbert et Delpérié mais ça n'est pas allé au bout. Il a refusé car il n'y avait pas les barrières extérieures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

La secrétaire de séance

Le Président

Véronique ROBERT

Mr LE MEIGNEN Jean Eudes